

Avis de constitution

SOCIETE « SANOGO KONATE ENTREPRISE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, Lot 268, Ilot 3071

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO KONATE ENTREPRISE »

Objet : Mécanique générale ; Vente de pièces auto ; Location et vente de véhicules ; Vente d'accessoires auto ; Import/export et Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CHATEAU, Lot 268, Ilot 3071

Dirigeant(s) M KONATE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01139 du 10/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14989/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

